



C'est à Rothau que les nuisances du trafic poids lourd reviennent dans les propos des riverains. PHOTO DNA

Le trafic des véhicules de gros tonnage est au coeur de l'actualité, ces dernières semaines. Dans la vallée de la Bruche, comme dans d'autres secteurs, le flux de ces camions en exaspère plus d'un...

Sur proposition de l'Association du massif vosgien, présidée par François Tacquard, qui milite notamment pour une régulation du trafic des poids lourds dans le massif vosgien, les élus de la Ville de Schirmeck, réunis récemment en conseil municipal, ont pris une motion.

Ce vote des élus schirmeckoïses et l'adoption de ce texte font suite à un envoi de courrier auquel l'AMV a procédé, à la mi-octobre, à destination de Frédéric Cuvillier, ministre en charge des Transports et de l'Economie maritime.

Col de Saâles : cabotage

François Tacquard indique que son association a « demandé aux communes et communautés de communes concernées par les trois grands cols de délibérer sur un courrier similaire, à envoyer également au ministre ».

Dans sa missive au ministre, l'AMV rappelle sa position, et lui demande d'intervenir dans le dossier. En résumé, les cols du massif, et notamment ceux de Bussang, du Bonhomme et de Saâles, doivent absolument être allégés en matière de flux quotidien de camions. Le dernier d'entre eux doit être, par exemple, toujours pour l'AMV, « réservé à un trafic de poids lourds de cabotage interdépartemental (transport de marchandises du Bas-Rhin aux Vosges, avec retour dans le premier département, par exemple, ndlr) ».

Au centre des débats aussi, le tunnel Maurice-Lemaire, dit de Sainte-Marie-aux-Mines (en fait, son accès côté alsacien se situe sur la commune voisine de Sainte-Croix-aux-Mines, ndlr). Cet ouvrage, rénové voilà quelques années, suite au drame du tunnel du Mont-Blanc, devait devenir un axe majeur pour franchir du sud-est au nord-ouest, et inversement, les montagnes vosgiennes. Et par là même, alléger les cols du trafic de camions, qui s'était logiquement reporté sur ceux-ci.

Les transporteurs « jouent les cols »

Mais aujourd'hui, comme le rappelle l'AMV, il n'en est rien. En cause, le tarif du passage pour les camions dans ce tunnel d'un peu plus de 6000 m (plus long tunnel de l'Hexagone, ayant son parcours uniquement sur le territoire français). A plus de 60 € l'aller, on comprendra aisément que les transporteurs « jouent les cols ». Mais cela se fait, évidemment, au détriment des vallées qui s'étendent à leurs pieds, comme celle de la Bruche. Cette dernière connaît, à certains moments de la semaine, un passage digne d'une autoroute. « Même si on est relativement préservés, jusqu'à Schirmeck », reconnaît le vice-président du conseil général et maire de cette cité, Frédéric Bierry. En effet, d'Urmatt jusqu'à Saâles, la RD1420 - sur laquelle circule la majorité des poids lourds - ne passe pas dans les communes. C'est à Rothau que tout se complique. La ville constitue, en quelque sorte, un goulet d'étranglement, où les semi-remorques se croisent en frôlant les piétons, notamment vers l'église.

Si tout va bien (les finances sont le sujet au centre des débats...), la cité pourrait voir naître une déviation – tout du moins le coeur de ville – dans les années qui viennent.

Saint-Blaise-la-Roche vit aussi assez mal ce passage des camions, comme le confiait récemment son maire, Bernard Enclos.

Et l'écotaxe ?

Dans tout cela, l'actualité de l'écotaxe se serait presque invitée dans la vallée de la Bruche. En effet, depuis le printemps dernier, une installation en bordure de la RD1420, entre le rond-point provisoire de Wisches et celui de Russ, devait accueillir deux bornes écotaxe (ou éco-redevance, pour être plus exact, une de chaque côté de la départementale). « Des bornes démontables », précise Alain Houssemenne, directeur adjoint des routes au Département du Bas-Rhin.

Il valait peut-être mieux, au vu des récentes dégradations de radars dans la vallée...

Ces deux bornes n'ont, de toute façon, jamais été installées. Des essais ont été faits, c'est tout.

« Elles auraient permis de taxer les camions qui auraient dû emprunter le tunnel de Sainte-Marie-aux-Mines et qui passaient par chez nous... », complétait, lors de la réunion du conseil municipal, le maire de Schirmeck.

Alain Houssemenne ajoute : « Leur installation a été rendue nécessaire du fait de la taxation des axes transvosgiens dans le Haut-Rhin (RN59,

RN 66 et RD415 Col du Bonhomme), qui pourrait conduire à un report significatif de poids lourds sur la RD1420 ». Du côté de l'éco-redevance, point mort pour le moment, comme partout ailleurs...

Et François Tacquard le confirmait vendredi, « pour l'instant, nous n'avons aucune réponse officielle du ministre, même si le préfet du Haut-Rhin m'a affirmé, il y a trois semaines, que des bonnes nouvelles allaient arriver concernant la gestion du tunnel (de Sainte-Marie-aux-Mines, ndlr). Mais ça, ça fait quatre ans qu'on nous le dit... ».

par Jean-Stéphane Arnold, publiée le 24/11/2013 à 05:00

Vos commentaires

Réagissez aux articles en vous connectant, cliquez ici.

Poster un commentaire

Titre*(facultatif)*

Commentaire*(obligatoire)*

<input type="text"/>

VALIDER

Votre commentaire est susceptible d'être publié dans les éditions imprimées des DNA. Veuillez prendre connaissance de la [charte des commentaires](#)

[lookaz - Affaires en or](#)



[CHEFS DE CHANTIER en CDI](#)

- [CONSTRUCTION LICKEL](#)
- [Alsace](#) | [Bas-Rhin](#) | [Bitschhoffen](#)

21/11/2013 08:58

- [Voir la liste des annonces](#)
- [Déposer une annonce](#)

[lookaz - Vos petites annonces gratuites - Bas-Rhin](#)

[Mercedes Classe ML 280 CDI](#)

- [Alsace](#) | [Bas-Rhin](#) | [Hoenheim](#)

25/11/2013 05:58

15 900 €

[Maison de ville 4 ch. terrain 4,79 ares](#)

- [FORTISSIMMO](#)
- [Alsace](#) | [Bas-Rhin](#) | [Brumath](#)

25/11/2013 12:20

209 000 €